



Elaboration du schéma culturel du Pays Cœur d'Hérault Réunions thématiques

Compte-rendu de la réunion OCCITAN 2
Mardi 16 octobre 2007 à 18h - Salle du Conseil à Soubès

Étaient présents :

Virginie GAY, Agence culturelle Cœur d'Hérault (Conseil Général de l'Hérault)
Marie-Christine BOURGADE, association Teleoc
Daniel LAFONT, Tega-Los (cercle occitan du Clermontois)
Jean-Louis LACROIX, APN Nébien
Françoise JUNOD, Calandreta La Garriga
Bernard DERRIEU, Charte Lodévois-Larzac
Corinne CHEVILLON, Fédération Départementale des Foyers Ruraux de l'Hérault
Ginette LEBRARD, Cercle occitan de Cabrières

Coordination :

Animateur : Bernard VINEL, Fédération Départementale des Foyers Ruraux de l'Hérault
Rapporteur : Félip JOULIE, association De Cor d'Erau e d'Oc
Secrétaire : Magali LEON-PHILIP, Pays Cœur d'Hérault

Proposition de déroulement :

- 1) Accueil / présentation du contexte de la réunion
- 2) Elaboration collective d'objectifs et de pistes d'actions, à partir des éléments du diagnostic validés lors de la première réunion
- 3) Synthèse et validation

1) Accueil / présentation du contexte de la réunion

Magali LEON-PHILIP, Chargée de développement culturel au Pays Cœur d'Hérault, remercie les participants de leur présence. Elle présente le contexte de cette réunion :

A partir des éléments du diagnostic validés lors de la première réunion « occitan » qui s'est déroulée le 10 septembre, il s'agit aujourd'hui de dégager des objectifs et pistes d'actions qu'il serait souhaitable d'intégrer dans le projet culturel du Pays Cœur d'Hérault 2008-2013.

A partir de ces réunions de concertation, le projet global qui en sera issu permettra aux partenaires financiers du Pays de se positionner sur les actions. Ce schéma devra établir ce qu'il faudrait pour ce territoire en termes de structuration, de diffusion et d'équipements ; l'objectif sur le long terme étant d'apporter à ce territoire une plus-value identitaire, sociale et économique.

Le rôle du Pays, à travers ce schéma culturel, est de faire remonter les attentes pour bâtir un projet global. Il encouragera les partenaires institutionnels et accompagnera les démarches. Même si le Pays peut être maître d'ouvrage de certaines actions de structuration, la majeure partie des opérations s'appuiera sur des porteurs de projets tels que communautés de communes, communes, associations, etc.

Pays Cœur d'Hérault

18 avenue Raymond Lacombe 34800 CLERMONT L'HERAULT

Téléphone : 04.67.44.39.74 / Télécopie : 04.67.44.38.97

Messagerie électronique: contact@coeur-herault.fr / site Internet : www.coeur-herault.fr

2) Elaboration collective d'objectifs et de pistes d'actions, à partir des éléments du diagnostic validés lors de la première réunion

Eléments du diagnostic validés lors de la première réunion (le 10 septembre 2007) :

L'occitan est une langue, mais aussi une culture. Elle permet l'identification des habitants du territoire, mais aussi l'intégration des nouveaux arrivants. On assiste actuellement à un développement des cercles occitans, et donc à un développement de l'intérêt pour la langue et la culture.

Education / formation :

Selon la loi Fillon, l'enseignement d'une langue régionale ne peut être dispensé que dans le cadre d'un conventionnement entre l'état et les collectivités territoriales. Cette contractualisation est donc à encourager.

Le territoire du pays dispose de deux structures fortes permettant l'apprentissage et la pratique de la langue : la calandreta La Garriga à Gignac (école laïque privée) et l'école bilingue (premier degré) de Clermont l'Hérault, seule école bilingue publique du département. Néanmoins, l'aspect militant de l'éducation est à souligner, au travers des bénévoles et des associations (notamment des cercles occitans).

Des animations en milieu scolaire «classique» sont menées par l'IEO. Elles sont à développer, de même que dans le cadre extra-scolaire, et notamment envers un public adolescent où l'offre est aujourd'hui absente.

Création :

L'intégration de l'occitan dans la création artistique (écriture, spectacle vivant, musique...) est à encourager. Un travail d'identification des créateurs est à faire. Plusieurs maisons d'éditions faisant la promotion de l'occitan sont présentes sur le territoire (éditions Jorn, Esméralda, Ateliers de la Licorne).

Diffusion :

Beaucoup d'évènements permettent la diffusion de la culture occitane, en partie grâce au soutien de la région Languedoc-Roussillon. Ces actions sont à coordonner, par exemple à l'aide d'un agenda partagé qui permettrait de connaître les dates et manifestations organisées sur le territoire ou par l'organisation de réunions régulières rassemblant les différents diffuseurs. Les manifestations organisées intéressent le grand public et favorisent les rencontres inter-générationnelles, mais le public jeune reste à conquérir. Un évènement sur la culture occitane est en préparation sur Clermont l'Hérault, préfigurant une action plus importante pour 2008.

D'autre part, l'occitan est une thématique transversale à intégrer dans les manifestations culturelles majeures déjà existantes.

Commentaires :

- Il y a un constat préalable à faire à l'introduction : il y a 30 ans, la transmission de la langue ne se faisait plus dans le cadre familial et le relais n'était pas pris au niveau de l'éducation (cf. loi Jules Ferry). La création d'une identité nationale devait se faire en « sauvant » les gens de l'obscurantisme, des patois. Cette volonté d'unité nationale a causé un important préjudice aux langues régionales. Cette éducation a handicapé la transmission familiale de la langue régionale car les parents voulaient éviter à leurs enfants les difficultés qu'ils avaient subies. Dans les années 70, volonté de revenir en arrière avec un apprentissage véritable qui permette à tous les enfants d'accéder au bilinguisme par l'immersion, en plaçant l'enfant au centre de l'apprentissage (pédagogie active) et en redonnant de la place aux parents. En parallèle, création de sites bilingues (2 écoles bilingues dans l'Hérault). Malgré la volonté d'éradiquer la langue, elle a perduré et regerme depuis quelques années grâce à de nombreuses initiatives. L'identité n'est pas celle du cœur d'Hérault mais celle du sud de la France.
- L'apprentissage de la langue nous replace dans l'identité et la culture du territoire (la toponymie par exemple).
- 2% d'enfants sur le département ont accès à l'apprentissage de la langue occitane. Objectif : que 33% des enfants aient accès à l'enseignement bilingue pour le maintien de la langue (pas du ressort du Pays mais objectif pour sensibiliser les élus). S'il n'y a pas de volonté politique, on peut tout de même se donner pour objectif de multiplier la sensibilisation de la culture. Le projet culturel du Pays doit prendre partie de défendre les efforts. Beaucoup d'initiatives ponctuelles se font déjà (cercles occitans, IEO...), souvent bénévoles. Il faut proposer des interventions scolaires en occitan : théâtre, musique et chant, danse, contes... par des professionnelles ou des bénévoles et valoriser ces interventions. Ceci a plusieurs intérêts : les enfants entendent la langue, cela permet aux enfants de différentes écoles de se rencontrer, cela permet de s'ouvrir aux sites traditionnels et de toucher ainsi tous les enfants. Il faut

Pays Cœur d'Hérault

18 avenue Raymond Lacombe 34800 CLERMONT L'HERAULT

Téléphone : 04.67.44.39.74 / Télécopie : 04.67.44.38.97

Messagerie électronique: contact@coeur-herault.fr / site Internet : www.coeur-herault.fr

- d'autre part faciliter l'offre (cachets des intervenants, transport) et imaginer un dispositif de sensibilisation à destination du tout public par l'école, puis relayer par des ateliers extra-scolaires.
- Il faut également ouvrir au public des adultes et personnes âgées (maisons de retraite par exemple). Des ponts sont à créer entre les écoles et les maisons de retraites (chorales, cours de cuisine par exemple).
 - Des gens parlent la langue mais ne savent pas où la parler (ndrl : café de pays). La langue est à socialiser dans les lieux publics, pas que dans les écoles.
 - Le recensement apparaît comme la première étape à effectuer dans l'élaboration d'une action structurante. Il faciliterait de plus la mise en relation de l'offre et de la demande liée à la culture occitane. Ce sont plusieurs petites initiatives qui arrivent à diffuser une culture occitane. Il faudra se rapprocher du projet Pages Jaunes de l'IEO.
 - Qu'il y ait des actions tout au long de l'année, sur tout le territoire et pour tous les publics. Ces actions sont à valoriser par l'information.
 - Total Mesclum est apparu comme un bon évènement car il a permis d'informer le grand public. Ce projet ciblé sur le public jeune a permis de mélanger professionnels et non professionnels, occitanophones et non occitanophones. Il est apparu important que la manifestation ait eu lieu dans la rue, ce qui a permis de toucher un public non initié. La volonté est de reconduire et d'enrichir l'action pour 2008.
 - Un fonds occitan est disponible à Soubès et à la bibliothèque de Clermont l'Hérault (appartient au cercle occitan). De Cor d'Erau et d'Oc a la vocation également de mettre des livres à disposition. Il faut que cela apparaisse dans la diffusion. Le fonds occitan dans les bibliobus est à développer. Il faut d'autre part mettre en réseau les lieux de diffusion. (Clermont, Gignac, Soubès).
 - Comment encourager la création ? Résidence ? Faire connaître les artistes ? Il faut leur donner les moyens, faire un recensement des artistes et les proposer à l'aide à la création occitane des partenaires institutionnels. Un travail de recensement des acteurs occitanistes a déjà été réalisé par la Région par l'intermédiaire du CIRDOC (Cf. la consulta). Un travail de coordination sur les programmations est à réaliser pour assurer la diffusion, donc la création.
 - Aide à la diffusion du spectacle vivant en milieu rural (supprimé par le CG il y a 2 ans).
 - Démarche de proximité : recenser les acteurs, les accompagner.
 - Eviter la ghettoïsation dans le recensement. La diversité est à conserver.
 - Questionnement sur la programmation du théâtre de Clermont l'Hérault où l'occitan tient peu de place. Comment encourager ? L'idée serait de mettre des quotas 33% dans les programmations (festival de Cinéma, théâtre de Clermont...).

L'action qui apparaît prioritaire est un travail de recensement et de base de données :

- 1) Recenser les actions d'éducation et de sensibilisation et les favoriser à destination des différents publics (enfants, adultes, personnes âgées).
- 2) Identifier les créateurs et les auteurs, et les accompagner dans la diffusion.
- 3) Identifier les éditeurs, les organismes de diffusion.
- 4) Mettre en place un comité de suivi : alimentation de la base de données.

L'outil à créer devrait contenir un agenda et différents fichiers (créateurs, éditeurs, diffuseurs, actions...). Il faudrait avoir la possibilité d'insérer des photos et des vidéos. Qui va remplir ces fiches ? Tous les acteurs devront être informés une fois l'outil mis en place.

Le projet serait de réunir tous les acteurs occitans.

3) Synthèse et validation

Magali LEON-PHILIP procède à une synthèse des objectifs et actions élaborées au cours de la réunion, avant validation par l'ensemble des participants.

Il est entendu que les nouvelles actions dégagées ne remettent pas en question l'existant, déjà validé par ailleurs (saisons culturelles, festivals, etc.).